

FORMATION

« DEVENIR INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE » (2018)

La formation complète (théorie / pratique et évaluation des acquis sous forme d'une étude de cas) permet d'obtenir le Certificat de Compétences d'intervenant en Médiation Animale

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Formation destinée aux professionnels de la santé, du paramédical et du social en priorité (Fournir une copie du diplôme ou une attestation)

Toute personne désirant mettre en œuvre un projet de Médiation Animale (Envoyer un CV et une lettre de motivation de 10 lignes environ expliquant le projet et les expériences du candidat)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Acquérir les connaissances de base en médiation animale
- Découvrir les différentes approches en médiation animale
- Connaître les animaux en tant qu'animaux médiateurs
- Connaître les champs d'application de la médiation animale
- S'initier à la conception d'une séance et d'une conduite d'une séance
- Évaluer la pertinence du projet en médiation animale
- Développer l'efficacité professionnelle en situation de relation d'aide
- Concevoir, animer et évaluer un programme de médiation animale

PROGRAMME (par module) :

Module 1 : Fondements et définition de la Médiation Animale

- *Les fondements de la MA*
- *Définition générale*
- *Les différentes approches*

Module 2 : Les personnes fragilisées et la Médiation Animale

- *Les bienfaits des animaux sur les personnes*
- *Le public concerné*
- *Les apports thérapeutiques de l'animal*

Module 3 : Les principaux animaux en Médiation Animale

- *Choix des animaux : chien, cheval, âne, chat, lapin, cochon d'inde, chinchilla, furet, oiseaux...*
- *Éthologie canine et Éducation des chiens médiateurs :*
 - *Le développement comportemental du chiot*
 - *Le chien*
 - *L'éthologie et la méthode positive*
 - *Le chien en médiation animale*
 - *Les ordres de base*
 - *Les qualités d'un chien médiateur*

FORMATION

« DEVENIR INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE » (2018)

- *L'âne et la chèvre en médiation animale (connaître l'âne et la chèvre : races, alimentation, mode de vie, législation, soins, obligation, entretien et mise en situation avec un groupe de personnes en situation de handicap - Débriefing)*
- *Généralités et précautions (hygiène, transport, frais, législation...)*

Module 4 : Les séances de Médiation Animale

- *Notion de projet*
- *Déroulement d'une séance type*
- *Outils pédagogiques pouvant être utilisés*

Module 5 : L'intervenant en Médiation Animale

- *Relation Homme/Animal*
- *La communication, l'observation*
- *La relation d'aide : Place de l'intervenant*
- *Gestion des émotions*

Module 6 : Administratif

- *Les différents statuts juridiques*
- *La réalisation d'un devis*
- *La réalisation d'une facture*
- *La réalisation d'une convention (ou chartre dans un établissement)*
- *Le droit à l'image*
- *Le nom de l'entreprise*
- *Les assurances*

Module 7 : Pratique

- *Cours d'éducation canine*
- *Mise en situation avec un groupe de personnes (Foyer d'Accueil Médicalisé) en utilisant l'âne et la chèvre comme animaux médiateurs*
- *Stages en établissements : 4 interventions prévues, public différent*

Module 8 : Accompagnement individuel

- *Suivi et conseils à distance par mail et/ou par téléphone voire sous forme de rendez-vous*
- *Échanges sur la médiation animale, mise à jour de la législation, apports théoriques récents et propositions d'interventions via facebook (Groupe fermé)*
- *Mise en situation réelle possible avec votre animal (après la formation)*

METHODE et MOYENS PEDAGOGIQUES :

Une salle pour la théorie contenant vidéo projecteur, paper board et tableau blanc

Un support de cours (photocopies) avec bloc note, pochette et crayon offert pour la prise de note et le rangement des photocopies

Les animaux du Centre de Formation : chien, lapins, cobayes, chinchillas, gerbilles...

Les ânes et les chèvres de la ferme pédagogique

L'utilisation de photos, vidéo, cd room

FORMATION

« DEVENIR INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE » (2018)

Les établissements spécialisés (Maison de Retraite/EHPAD, Maison d'Accueil Spécialisée, école maternelle/primaire, Foyer d'Accueil Médicalisé ou Institut Médico Educatif...)

LIEU :

Arras (Avenue Michonneau ou Rue Gustave Colin)

1 Journée sur RUMAUCOURT (62) proche de CAMBRAI : Module sur l'âne et la chèvre

DATES :

- Du lundi 12 mars 2018 au samedi 17 mars 2018 (semaine 1)
- Du lundi 19 mars 2018 au vendredi 23 mars 2018 (semaine 2)

- Du lundi 4 juin 2018 au samedi 9 juin 2018 (semaine 1)
- Du lundi 11 juin 2018 au vendredi 15 juin 2018

- Du 24 septembre 2018 au samedi 29 septembre 2018 (semaine 1)
- Du lundi 1er octobre 2018 au vendredi 05 octobre 2018 (semaine 2)

DUREE / HORAIRES :

Théorie et Pratique = 80 heures de Formation (accompagnement individuel compris)
Formation en alternance

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H à 17H et le samedi de 9H à 12H/13H30 à 16H30 (*Les horaires seront modifiés lors des interventions en établissements.*)

Interventions prévues secteur Arras, Béthune, Valenciennes, Lille)

COÛT :

A titre individuel : 1600€ Net de Taxe (le paiement pourra être échelonné en plusieurs fois – à voir avec le centre de formation)

Dans le cadre de la formation professionnelle continue : 2200€ Net de Taxe

Le centre de formation est non assujetti à la TVA.

Déclaration d'activité auprès du Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais

Les frais de transport, d'hébergement et de repas sont à la charge du stagiaire

INTERVENANTS :

- Françoise ROY, *Intervenante en Médiation Animale et formatrice*

Diplômes : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique, Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, Certificat de Compétences d'intervenant en Médiation

Animale, Certificat de Capacité d'animaux domestiques, Formatrice auprès d'étudiants du domaine de la santé et du social.

FORMATION

« DEVENIR INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE » (2018)

- En collaboration avec :

- Charlotte DUVAL : Intervenante pour le module « Ethologie canine et introduction au clicker » (1 journée). Charlotte est monitrice en éducation canine 2^{ème} degré et école du chiot, elle est bénévole « chiens visiteurs » et pratique l'agility en compétition. Elle est également éducatrice spécialisée et intervenante en médiation animale (formée par l'Atelier des Z'Animo)

- Arnaud NUYTENS : Intervenant pour le module « Les animaux de la ferme » (1 journée). Arnaud possède le certificat de spécialisation utilisateur d'animaux attelés : cocher. Il est gérant de la ferme pédagogique « L'équipage de la Sensée » et il a été formé à la médiation animale par l'Atelier des Z'Animo.

- Vanessa JADOUX : Intervenante pour une séance de médiation animale avec le chat. Vanessa est monitrice-éducatrice et intervenante en médiation animale (formée par l'Atelier des Z'Animo). Elle a créé son entreprise de médiation animale.

CONTACT :

L'Atelier des Z'Animo - Françoise ROY
38 rue du Faubourg – 62111 MONCHY-AU-BOIS
Port : 06.84.64.38.40
E-mail : frroy@wanadoo.fr
www.latelierdeszanimofr

MODULE SUPPLEMENTAIRE (en option) :

Module « Connaissance de la personne » :

- *La personne en situation de handicap (handicap mentale, handicap moteur, handicap visuel, déficience intellectuelle)*
- *L'autisme*
- *La personne âgée*
- *La maladie d'Alzheimer*

Ce module est fortement conseillé pour les personnes n'ayant pas de formation initiale dans le domaine de la santé, du paramédical et du social. Ce module aborde les notions de Handicap et de Vieillesse. Il est possible d'adapter ce module en fonction de la demande. Il sera envoyé par courrier AVANT le début de la formation et dès réception du paiement.

*Coût : 150€ Net de Taxe à titre individuel
200€ Net de Taxe dans le cadre de la formation continue*

FORMATION

« DEVENIR INTERVENANT EN MEDIATION ANIMALE » (2018)

DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription comprend : (A renvoyer par accusé de réception ou lettre suivie)

- Une fiche de renseignement à remplir
- Le devis signé
- Le contrat de formation professionnelle (financement personnel) accompagné d'un chèque d'acompte de 450€ (encaissé le premier jour de formation)
- La convention de formation professionnelle (autre financement)

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité. Lorsque la session de formation est complète, L'Atelier des Z'Animo propose une autre session de formation. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée, dossier COMPLET.

L'Atelier des Z'Animo se réserve la possibilité d'annuler en cas de nombre insuffisant de stagiaires.